

La présente décision modificative intervient en cours d'exercice pour ajuster les prévisions du budget primitif du budget annexe ANRU. Elle permet d'adapter les crédits aux besoins réels constatés et à l'état d'avancement des opérations inscrites au programme.

La présente décision modificative n'emporte aucun mouvement sur la section de fonctionnement. Elle porte exclusivement sur la section d'investissement, qu'elle ajuste de -3 390 000 € en dépenses comme en recettes.

La section d'investissement

La section d'investissement est ajustée de **-3 390 000 €** en dépenses comme en recettes.

Les recettes d'investissement :-3 390 000 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : -3 100 000 €

La présente décision modificative procède à un ajustement à la baisse de 3 100 000 € des subventions d'équipement, consécutif au report de certaines opérations d'investissement.

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : -540 000 €

Les crédits inscrits au titre du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) sont ajustés au montant notifié par les services de l'État pour l'exercice 2026, l'assiette des dépenses d'équipement éligibles constatée sur l'exercice de référence s'établissant en retrait par rapport à la prévision initiale.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : +250 000 €

L'intégration des travaux achevés du programme ANRU II donne lieu à une opération d'ordre non budgétaire de 750 000 €, correspondant au transfert du compte d'immobilisations en cours vers le compte de bâtiments publics. S'agissant d'un mouvement interne à la seule section d'investissement, sans impact sur la section de fonctionnement, cette écriture relève du chapitre 041, qui regroupe les opérations d'ordre non budgétaires. Elle est par construction équilibrée en dépenses et en recettes.

Les dépenses d'investissement :- 3 390 000 €

Les dépenses d'équipement (chapitres 20, 21 et 23) : -3 640 000 €

Les crédits de paiement des opérations inscrites au plan pluriannuel d'investissement du programme de renouvellement urbain sont actualisés au regard de l'état d'avancement effectif des opérations et du rythme prévisionnel de mandatement d'ici la fin de l'exercice, les crédits correspondants étant repositionnés sur les exercices suivants dans le cadre de la programmation pluriannuelle.

Les principaux ajustements à la baisse concernent :

- Voirie du centre-ville : les travaux des rues Melodium, Roulon et Victor Hugo (-120 000 €), l'acquisition foncière de la rue de la République (-210 000 €) et les études de la rue Communauté (-50 000 €) ;
- Réhabilitation de l'espace public du centre-ville : l'enveloppe des acquisitions foncières du projet Grande Place (-1 245 000 €) et les travaux du Mail Victoria (-420 000 €) ;
- Création de l'espace public au centre-ville : les études relatives à l'espace culturel G'Art (-800 000 €) ;
- Opérations non affectées : le festival Réunion Graffiti (-60 000 €), l'enveloppe des dépenses imprévues (-800 000 €).

À l'inverse, des renforcements de crédits sont opérés sur :

- Les études de l'opération Grande Place (+30 000 €) et les études de la Coulée verte (+15 000 €) ;
- Les travaux de l'opération Carré Église (+10 000 €) ;
- Les études de la Maison de projet (+10 000 €).

Le solde net de l'ensemble de ces mouvements s'établit à -3 640 000 €, réparti entre le chapitre 20 (-795 000 €), le chapitre 21 (-2 875 000 €) et le chapitre 23 (+30 000 €).

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : +250 000 €

En contrepartie de la recette d'ordre, la dépense d'ordre correspondante est inscrite pour 250 000 €.

Récapitulatif de la section d'investissement

	BUDGET PRIMITIF + BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026	PROPOSITIONS NOUVELLES - DECISION MODIFICATIVE n°1	BUDGET PRIMITIF + BUDGET SUPPLEMENTAIRE + DECISION MODIFICATIVE n°1 2026
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 875 775,73 €	- 3 390 000,00 €	11 485 775,73 €
20 Immobilisations incorporelles	2 307 385,24 €	- 795 000,00 €	1 512 385,24 €
204 Subventions d'équipement	- €		- €
21 Immobilisation corporelles	9 500 620,19 €	- 2 875 000,00 €	6 625 620,19 €
23 Immobilisations en cours	2 202 770,30 €	30 000,00 €	2 232 770,30 €
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	14 010 775,73 €	- 3 640 000,00 €	10 370 775,73 €
16 Emprunts et dettes assimilées	360 000,00 €		360 000,00 €
27 Autres immobilisations financières	5 000,00 €		5 000,00 €
13 Subventions d'investissement	- €		- €
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	365 000,00 €	- €	365 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 375 775,73 €	- 3 640 000,00 €	10 735 775,73 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €		- €
041 Opérations patrimoniales	500 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	500 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €
D001 - Déficit d'investissement reporté	- €		- €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 875 775,73 €	- 3 390 000,00 €	11 485 775,73 €
13 Subventions d'investissement	6 992 455,31 €	- 3 100 000,00 €	3 892 455,31 €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €		- €
204-subvention d'équipement versées	- €		- €
23 Immobilisations en cours	- €		- €
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	6 992 455,31 €	- 3 100 000,00 €	3 892 455,31 €
10 Dot et fonds divers (sauf 1068)	1 000 575,00 €	- 540 000,00 €	460 575,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	- €		- €
27 Autres immobilisations financières	2 594 219,00 €		2 594 219,00 €
024 - Produits de cession	- €		- €
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	3 594 794,00 €	540 000,00 €	3 054 794,00 €
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	10 587 249,31 €	- 3 640 000,00 €	6 947 249,31 €
021 Virement de la section de fonct.	37 052,61 €	- €	37 052,61 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00 €	- €	40 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	500 000,00 €	250 000,00 €	750 000,00 €
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	577 052,61 €	250 000,00 €	827 052,61 €
R001 Excédent d'investissement reporté	3 711 473,81 €		3 711 473,81 €